

REUNION DES ADHERENTS INDIVIDUELS DE L' IPSEC DU 5 NOVEMBRE 2021

Nous avons été accueillis le 5 Novembre par la voix du Directeur Général Gérôme SABOURIN, au 13 ème étage de la Tour Egée à La Défense, siège de l'IPSEC depuis 2019

Les agents pratiquent encore le télétravail alterné.

On nous a présenté la situation du régime des adhérents individuels estimée à partir des comptes au 30 septembre 2021

LA STRUCTURE DE LA POPULATION DES A.I au 30 septembre 2021

Le nombre des assurés à fin septembre 2021 est de 8413 et cela correspond à 7392 pour la nouvelle gamme et 1021 pour l'ancienne gamme.

On observe que le nombre de participants baisse globalement d'un peu plus de 4% par an depuis trois ans.

Par rapport à 2020, les effectifs de l'ancienne gamme (accès fermé depuis 2015) baissent de 10,9 % et ceux de la nouvelle de 3,26%.

La moitié des assurés cotisants ont entre 69 et 81 ans.

L'âge moyen des retraités se situe désormais entre 75,5 et 76 ans avec, un peu plus de femmes que d'hommes.

L'arrivée des nouveaux adhérents est plus tardive :

- l'âge optimal de départ au taux plein de retraite arrive plus tardivement
- d'autres ont recours au bénéfice de la loi EVIN ou prennent le statut d'ayant droit d'un conjoint plus jeune

LA SITUATION DU REGIME DES A.I

Les dépenses de santé de 2021 (projetées à partir des données de fin septembre 2021) donnent encore des soldes légèrement positifs en résultat technique

- ancienne gamme	+ 260 k€
- nouvelle gamme	+ 129 k€
- solde	+ 389 k€

Les prestations estimées par l'IPSEC (10801 K€) se répartissent comme suit :

- Hospitalisation	23,22 %
- Soins médicaux courants	24,50 %
- Dentaire	18,23 %
- Optique	11,22 %
- Pharmacie	10,93 %
- Autres frais	11,89 %

En fait les effets de la Covid 19 ont continué à avoir une incidence significative sur les évolutions de dépenses par nature qui sont très contrastées :

- Soins courants +30 %
- Pharmacie + 1,78 %
- Hospitalisation – 15,97 %

Difficile de présumer si l'année 2022 verra un retour à la normalité.

MESURES POUR 2022

l'IPSEC se propose de reconduire les tarifs en vigueur pour l'année en cours en ce qui concerne la nouvelle gamme

L'ancienne gamme sera légèrement majorée pour assurer la cohérence des frais de chargement.

Amitiés à tous

Daniel Poquillon

P.S

PROJET « GRANDE SECU »

C'est un vieux démon du Ministère de la Santé

Une étude a été demandée aux services de la Haute Autorité de Santé pour estimer les effets de quatre variantes conduisant à la suppression des complémentaires santé.

Il est apparu qu'il resterait deux problèmes à résoudre :

- **une perte de recette de 20 milliards d'euros qui sont aujourd'hui prélevés chaque année par les services de l'Etat sur les complémentaires.**
- **Un effectif de plus de 100.000 personnes à reclasser.**

Certains des membres du conseil de l'institution se sont plaint que les résultats de cette étude ont été communiqués à la presse avant qu'ils en soient informés et qu'ils aient pu donner leur avis.....

A suivre